

N
A
T
U
R
E



ARRAYE ET HAN
Cœur de Seille

C
U
L
T
U
R
E

LE COURRIER COMMUNAL

Décembre 2016

Le Mot du maire,

L'année 2016 se termine et ouvre, pour l'année 2017 et les années à venir, de nouveaux horizons.

Avec la loi NOTRE, notre Communauté de Communes de Seille et Mauchère disparaît au profit d'un nouveau périmètre intercommunal de 42 communes s'étendant d'Haraucourt à Raucourt et intégrant plus de 17 000 habitants. Beaucoup de choses sont à harmoniser et à développer au service de tous et dans un objectif de limitation de la pression fiscale. L'élection du nouveau Président et du bureau mi-janvier sera déterminante pour l'avenir de ce nouveau territoire et pour notre capacité à travailler ensemble.

Le Syndicat des Eaux de Seille et Moselle reprend dès janvier la gestion en interne de la production et de la distribution de l'eau potable, retirant ainsi à la SAUR son mandat et ses délégations. SUEZ a été retenue pour la maintenance des installations techniques. Le périmètre du syndicat est aussi en extension notamment sur le département de la Moselle.

Le Syndicat Intercommunal Scolaire de Nomeny change aussi en fusionnant avec le Syndicat Scolaire de la Vallée (Abaucourt sur Seille et Thézey Saint Martin).

Ce mouvement, imposé par la loi ou par de nouvelles contraintes, nous conduit de plus en plus à travailler sur des périmètres plus importants avec des partenaires plus nombreux et différents. Mais il reste une constante : être au service des habitants avec une meilleure qualité des prestations et avec un coût maîtrisé et optimisé.

Ce mouvement ne doit surtout pas se faire au détriment de la proximité. Vos élus, notamment les élus de la commune, siégeant dans ces instances en évolution, restent plus que jamais vos relais attentifs et actifs pour que l'action publique reste au service de chacun d'entre nous.

Les élus d'Arraye et Han vous souhaitent à tous de bonnes fêtes de fin d'année.

Ils vous donnent rendez-vous à la salle de fêtes le samedi 7 janvier à 11 h 30 pour une cérémonie des vœux qui sera suivie d'un pot de l'amitié.

Suite de l'enquête sur le plan de zonage de l'assainissement

Vous avez été nombreux à accueillir les techniciens du bureau d'études sélectionné par la Communauté de Communes de Seille et Mauchère. 92 % des foyers ont été rencontrés, ce qui donne une image très précise de ce que pourra être, selon les secteurs géographiques, l'accès à l'assainissement collectif ou le maintien/mise aux normes pour l'assainissement individuel dans la commune.

Le conseil municipal a validé le lancement de l'étape suivante, à savoir l'enquête publique. Celle-ci devrait se tenir courant mars. Vous pourrez alors consulter la carte du zonage et les résultats vous concernant. Un registre tenu par un enquêteur désigné par le tribunal consignera vos remarques.

La mairie vous tiendra informée du lancement de cette enquête, en espérant que la fusion des intercommunalités ne compromette pas trop ce délai.

Lancement en janvier de l'étude pour le recensement

Tous les 5 ans, l'INSEE procède au recensement de la population. Les informations collectées sont essentielles pour la gestion de notre pays, ... et de notre commune puisque les chiffres conditionnent les aides de l'État qui nous seront allouées et servent dans bien des politiques publiques.

La période d'enquête se déroulera du 19 janvier au 18 février 2017. C'est Annie MICHELET qui se chargera sur le terrain de recueillir les informations, avec cette année de nouvelles possibilités pour répondre par Internet.

Nous vous invitons à réserver le meilleur des accueils à Annie.

Urbanisme

La compétence urbanisme est assurée désormais par l'Intercommunalité. Une démarche est en cours pour construire un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) à l'échelle du nouveau territoire de Seille et Mauchère et du Grand Couronné.

C'est l'occasion de pouvoir prendre en compte et de rectifier des points que notre Plan Local d'Urbanisme communal n'aurait pas abordé ou que vous souhaitez faire évoluer. Vos remarques peuvent être consignées en mairie sur un registre à l'intention de la communauté de communes. **Attention, date limite pour venir faire vos observations en mairie, le samedi 7 janvier 2017.**

Du coté des travaux

La mise aux normes de la salle des fêtes est achevée et la commission de sécurité a émis un avis favorable.

Un nouveau bureau de contrôle a été retenu, le prix de ses prestations étant 56 % moins cher que le précédent prestataire. De petits travaux électriques seront à faire dans les locaux de la mairie suite à une première visite.

Le chauffage de l'église est opérationnel. Un travail mené par les bénévoles de l'association Arc en Seille avec le soutien financier de la paroisse et des communes d'Arraye et Han et d'Ajoncourt.

La société FERMINDUS a procédé au remplacement des vitres de la salle donnant sur le jardin des enfants ainsi que celles de la salle des fêtes. Ces vitres avaient été cassées par plusieurs jets de pierre.

Le coût du remplacement a été pris en charge par l'assurance, mais si de tels actes pouvaient être évités !

Deux compteurs d'eau ont été installés dans les locaux de l'école de Han pour que les occupants s'abonnent en direct au Syndicat des Eaux, évitant ainsi des refacturations par la commune. L'école de Han est à disposition de REALISE pour 2 heures par semaine. REALISE gère la remise en état des locaux moyennant une mise à disposition gracieuse.

L'école de Han est mise à disposition de REALISE pour 2 heures par semaine. En contrepartie de cette mise à disposition gracieuse, REALISE se chargera de la remise en état des locaux.

Les bancs de la place publique ont été retirés pour une remise en état, ils seront réinstallés au printemps.

Internet

A l'initiative du Conseil Départemental, la société NOMOTECH a procédé à des travaux pour une meilleure qualité de la liaison Internet par WIMAX. Une avancée qui devrait permettre de temporiser, avant la mise en œuvre du plan régional qui apportera la fibre jusqu'aux domiciles.

Ce plan devrait être calé en 2017 et les travaux dureront 6 ans. Une mission pour la nouvelle intercommunalité qui sera l'interlocuteur du Conseil Régional en charge du pilotage de ce vaste chantier.

Civisme

Des habitants ont interpellé les élus sur les déjections animales un peu trop fréquentes et abandonnées sur les espaces publics, notamment en proximité des seuils de maisons. Notre espace communal est suffisamment important pour que la sortie du chien ne devienne pas une nuisance pour nos habitants. Merci aux propriétaires d'y être vigilants.

Accueil de jeunes mineurs isolés à Han sur Seille

L'association REALISE à Han sur Seille accueille depuis le 15 décembre cinq jeunes mineurs isolés issus des mouvements de réfugiés : 3 garçons et 2 filles âgés de 17 ans en moyenne.

Ces jeunes sont hébergés à la maison des Noëllons pour un court séjour avant leur entrée en appartement sur Nancy. Ils sont scolarisés à Nancy, Toul et Tomblaine et ont un bon niveau de compréhension de la langue française. Ils s'expriment tous convenablement et sont motivés pour construire leur avenir au sein de notre société.

Une équipe éducative a été constituée pour assurer leur encadrement et faciliter leurs conditions d'accueil et d'intégration.

L'action de REALISE complète un dispositif départemental, le SAMIE, le Service d'Accueil des Enfants Mineurs.

Une délégation d'élus communaux a rencontré la direction de REALISE et a proposé que des moments d'échanges puissent être envisagés : participation à un goûter pour un premier contact, un après midi Ping Pong, ...

Vœux du maire et du conseil municipal et Galette des rois

Le maire et conseil municipal vous invitent à la cérémonie des vœux qui sera suivie par un verre de l'amitié le samedi 7 janvier à 11 h 30 à la salle des fêtes.

Le CCAS organise pour les seniors une dégustation de la Galette des rois et des reines, le même jour à l'ancienne école, à 15 heures.

Vous êtes chaleureusement invités à partager ces moments d'amitiés et de partage.

Fermeture de la Mairie

En raison des fêtes de fin d'année, la mairie sera fermée du vendredi 23 au vendredi 30 décembre inclus. **Réouverture le mardi 6 janvier.**